

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

L'an deux mille seize et le cinq décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 28/11/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUITTON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle, GARNOT Pascal

Etait absent et excusé : MATHON Colette

Etait absente : DUSSERT Sandrine

**Délibération N° 2016-39  
Nomination de l'agent recenseur 2017**

Le Maire informe le Conseil Municipal du recensement des habitants sur la commune à partir du 19 janvier 2017 au 18 février 2017, à la demande de l'INSEE.

Ce recensement se déroulera sur le même mode de comptage que 2012, avec une seule différence, le recours à la déclaration via internet.

Cette mission sera confiée à Caroline GUITTONNEAU, secrétaire de mairie qui aura en charge de recenser tous les foyers du Freney d'Oisans.

Sa rémunération sera composée de la façon suivante :

- Un fixe de 100€
- 2,50€ par feuille de logement

L'INSEE prévoit le versement d'une dotation forfaitaire d'un montant de 671€ afin de permettre à la commune de financer le travail de l'agent recenseur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la nomination de l'agent recenseur
- **Approuve** la rémunération de l'agent recenseur.
- **Autorise** le Maire à signer l'arrêté

*Suffrages exprimés 9 - Pour 9 - Contre 0 – Abstention : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.  
C. PICHOUX

